



CHAMPIONNAT DE FRANCE & CRITERIUM NATIONAL MASTERS TAEKWONDO POOMSAE

CADETS, JUNIORS, -30 ANS, -40 ANS, -50 ANS, -60 ANS, -65 ANS, +65 ANS,
EQUIPES, PAIRES

**SAMEDI 18 MAI
&
DIMANCHE 19 MAI
2024
MONTARGIS**

COMPLEXE SPORTIF DU PUISEAUX – 5 rue du Puisseaux – 45120 MONTARGIS

CONDITIONS D'ACCES

Chaque club devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2023/2024

Passeport sportif : Les compétiteurs devront présenter un passeport sportif à jour et en règle : licence 2023/2024, certificat médical en cours, autorisation parentale (pour mineurs) et une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport international attestant de la nationalité française ou une déclaration de nationalité française délivrée par le tribunal d'instance.

QUALIFICATIONS

Répondre aux conditions de l'article 3.1.1.2 et 3.1.1.3 du règlement des compétitions F.F.T.D.A.
Pas de qualifications régionales.

CATEGORIES MASCULINES ET FEMINIENES

Championnats de France

Individuel :

- Cadets : 12, 13 et 14 ans (2012, 2011 et 2010)
- Juniors : 15, 16 et 17 ans (2007, 2008 et 2009)
- -30 ans : 18 à 30 ans (2006 à 1994)
- -40 ans : 31 à 40 ans (1993 à 1984)

Equipe* :

- Equipe masculine : 12-14 ans / 15-17 ans / 18-30 ans
- Equipe féminine : 12-14 ans / 15-17 ans / 18-30 ans
- Equipe paire : 12-14 ans / 15-17 ans / 18-30 ans

Critérium National Masters

Individuel :

- -50 ans : 41 à 50 ans (1983 à 1974)
- -60 ans : 51 à 60 ans (1973 à 1964)
- -65 ans : 61 à 65 ans (1963 à 1959)
- +65 ans : 65 ans et + (1958 et avant)

Equipe* :

- Equipe masculine : 31 ans et +
- Equipe féminine : 31 ans et +
- Equipe paire : 31 ans et +

**les « équipes masculines », les « équipes féminines » ou les « équipes paires » peuvent être composées d'athlètes, licenciés dans des clubs issus de différentes ligues (c.f. : dispositions particulières art. 3.1.1.3 règl. Compétition F.F.T.D.A.).*

INSCRIPTIONS

Tous les compétiteurs devront s'inscrire via le site : <http://www.martial.events.fr> et régler les droits d'inscription afférents de 12€ par compétiteur.

Un compétiteur inscrit dans la catégorie individuelle et dans la catégorie équipe et/ou paire doit régler 2 ou 3 fois les droits d'engagement soit la somme de 24 € ou 36 €.

**Les clubs feront le nécessaire pour enregistrer leurs compétiteurs,
Avant la date limite d'inscription, le 06 MAI 2024 à 23h59.
Aucune inscription ne sera validée, sans le versement des droits d'engagement
par paiement paypal directement sur le site Martial Events.**

ACCREDITATIONS

Les compétiteurs devront se présenter avec leur passeport sportif à jour, en règle et muni de leur pièce d'identité, vendredi 17 mai 2024 au Complexe Sportif entre 17h et 20h30 pour récupérer leurs étiquettes d'accréditations et confirmer leurs participations.

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Se référer à la réglementation des compétitions F.F.T.D.A. (Articles 3 à 3.1.5)

DIVERS

Les compétiteurs devront présenter leur accréditation, à l'entrée du site, à la table de contrôle et de l'aire de compétition.

PROGRAMME PREVISIONNEL

COMPLEXE SPORTIF du PUISEAUX à MONTARGIS

Vendredi 17 MAI 2024

- 17h00 à 20h30 : Accréditations
- 19h00 à 20h30 : Briefing des juges

Samedi 18 MAI 2024

- 8h00 : Présentation et informations aux compétiteurs
- 8h30 : **COMPETITION POOMSAE INDIVIDUEL**
- 14h30 à 16h00 : Accréditations pour le dimanche
- 16h00 : DEMONSTRATION POOMSAE CECITAEKWONDO
- 17h30 : Remise des Récompenses Poomsae Individuel

Dimanche 19 MAI 2024

- 8h00 : Présentation et informations aux compétiteurs
- 8h30 : **COMPETITION POOMSAE PAR EQUIPE (Masculine/Féminine/Paire) ET CRITERIUM MINIMES**
- 11h00 : Remise des récompenses
- 11h30 : **COMPETITION FREE STYLE**
- 12h30 : Remise des Récompenses CHAMPIONNAT FREE STYLE